

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE PORTNEUF POUR LE MOIS DE MAI 2022 ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET DU RAPPORT DES AUDITEURS

AVIS est donné, par la soussignée :

QUE la date de l'assemblée ordinaire du conseil de la MRC de Portneuf, prévue le 18 mai 2022 est **modifiée et planifiée** pour être tenue le **mercredi 11 mai 2022 à 19 h** afin de respecter la date limite prévue au Code municipal du Québec (Art. 176.2) pour le dépôt du rapport financier 2021 et du rapport des auditeurs de la MRC de Portneuf, ainsi que de la municipalité des territoires non organisés (TNO) de la MRC de Portneuf.

QUE le lieu de l'assemblée demeure le même endroit que les séances ordinaires, soit la salle St-Laurent de la MRC de Portneuf, sise au 185, route 138, Cap-Santé.

CAP-SANTÉ, CE 20 AVRIL 2022.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Greffière-trésorière